

***TABLE RÉGIONALE DE CONCERTATION EN IMMIGRATION
DE LA CAPITALE-NATIONALE***

PLAN D'ACTION TRIENNAL

Juin 2007

Réalisé à partir des suggestions d'actions reçues suite à la consultation des membres de la Table de concertation en immigration, le présent Plan d'action triennal vise à :

- Identifier les actions qui viendront supporter l'atteinte des objectifs inscrits dans l'entente spécifique en immigration.
- Servir de référence dans le cadre de l'évaluation des projets qui seront soumis à la CRÉ pour fin de financement.

De façon générale, nous souhaitons que le Plan d'action triennal mobilise les organisations membres de la Table de concertation en immigration et le milieu, en leur confiant des mandats et des ressources, en conformité avec leur mission, afin de réaliser des projets venant appuyer la poursuite des objectifs de l'entente spécifique.

Nous désirons que ce Plan d'action triennal favorise :

- ✓ *La mobilisation du milieu autour de l'enjeu de l'immigration dans la région;*
- ✓ *La concertation et les partenariats;*
- ✓ *L'échange d'informations et de connaissances;*
- ✓ *La reconnaissance du savoir-faire des diverses organisations oeuvrant de près ou de loin auprès de la clientèle immigrante;*
- ✓ *La transparence.*

OBJECTIF 1 : MOBILISER LES ACTEURS CONCERNÉS PAR L'IMMIGRATION

Action 1

Créer des Tables de concertation locales dont les mandats seront, entre autres et selon les besoins :

- Concerter et mobiliser les acteurs locaux;
- Se doter d'une structure et d'un programme d'accueil des immigrants et de leur famille;
- Coordonner les activités et services aux immigrants;
- Réaliser un «Guide du nouvel arrivant»;
- Offrir à court et moyen termes, un service d'accompagnement des personnes immigrantes nouvellement installées.

Action 2

Organiser un colloque annuel ou bisannuel afin entre autres, de :

- Sensibiliser et concerter les acteurs oeuvrant en immigration ou auprès la clientèle immigrante;
- Faire le point sur les actions en court ou à venir;
- Développer plus en profondeur certaines thématiques. Ex : Femmes immigrantes, entrepreneuriat immigrant, etc.;
- Faire à terme, le bilan de l'entente spécifique.

Action 3

Créer un site Internet d'échange entre les intervenants afin de savoir qui fait quoi, quand, avec qui, etc. Ce site recenserait les projets, les collaborations, les activités et autres informations d'intérêt pour les partenaires.

OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ATTRACTION DES PERSONNES IMMIGRANTES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION.

Action 1

Développer une ou des trousse de promotion de la région et de ses MRC/arrondissements qui contiendra également des incitatifs à l'installation qui seront définis localement.

Action 2

Créer un site web «intégré» et interactif décrivant la région, ses MRC, les principales villes, les ressources disponibles, les possibilités d'emploi, le logement, etc.

Action 3

Utiliser les réseaux ou associations d'immigrants déjà installés dans la Capitale pour faire de la promotion ciblée.

Action 4

Organiser des visites dans les principales entreprises qui embauchent.

Action 5

Identifier et nommer des leaders régionaux (élus, entrepreneurs, etc.) à titre «d'ambassadeurs» de la région et qui feront la promotion dans leurs activités, des attraits de la région.

Action 6

Promotion des opportunités d'affaires dans la région de la Capitale-Nationale.

Action 7

Cibler le marché montréalais et organiser des activités spécifiques pour cette région dont :

- Activités de recrutement (visites d'entreprises qui embauchent dans la Capitale-Nationale)
- Partenariats avec des organismes montréalais
- Promotion dans les médias locaux de Montréal et particulièrement dans les médias ethniques.

OBJECTIF 3 : IDENTIFIER LES FACTEURS QUI FAVORISENT L'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES PERSONNES IMMIGRANTES DANS LA RÉGION

Action 1

Faire une recension des écrits, recherches et pratiques concluantes afin d'identifier les actions les plus efficaces en matière d'attraction, d'intégration et de rétention.

Action 2

Consulter, notamment à l'aide de «focus groups», les immigrants nouvellement arrivées dans la région et ceux présents depuis 5 ans et plus afin d'identifier entre autres, les éléments qui ont favorisé leur établissement, les embûches qu'ils ont rencontrées et les difficultés vécues par les diverses communautés.

Action 3

Suite aux «focus groups», créer un réseau de veille avec les participants intéressés à faire un suivi annuel sur certains sujets (à déterminer en fonction des besoins).

OBJECTIF 4 : FAVORISER L'INSERTION EN EMPLOI DES PERSONNES IMMIGRANTES

Action 1

Inciter les entreprises à jumeler un employé avec la personne immigrante nouvellement embauchée et soutenir la démarche par des outils appropriés.

Action 2

Organiser des stages dans les entreprises, les organisations et les municipalités de la région.

Action 3

Offrir des activités ou des outils de sensibilisation à la diversité aux employés des entreprises.

Action 4

Dans les milieux en besoin, offrir un service d'aide à l'emploi adapté à la clientèle immigrante comprenant entre autres : counselling individuel, orientation, recherche d'emploi et façons d'aborder le marché du travail, mentorat, formation sur les normes du travail.

Action 5

Offrir de la formation à la clientèle immigrante sur les différences culturelles québécoises.

Action 6

Intégrer les entrepreneurs immigrants dans les réseaux existants et au besoin, créer des réseaux plus adaptés à leurs réalités.

Action 7

Créer un programme de soutien au développement de projets générateurs d'emplois initiés par les immigrants.

**OBJECTIF 5 : FAVORISER L'ADÉQUATION ENTRE LES PROFILS DES CANDIDATS À L'IMMIGRATION
ET LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE DES EMPLOYEURS**

Action 1

Dresser et tenir périodiquement à jour, un recensement précis des besoins en main-d'œuvre sur le territoire. Cette liste devra également contenir les exigences et critères d'embauche.

Action 2

Organiser des activités de recrutement, entre autres à Montréal, en utilisant les besoins identifiés par cette liste.

Action 3

Dresser et tenir à jour, une banque de CV des personnes immigrantes, présentes sur le territoire ou intéressées à s'y installer.

**OBJECTIF 6 : FAIRE LA PROMOTION DES COMPÉTENCES DES PERSONNES IMMIGRANTES
AUPRÈS DES EMPLOYEURS DE LA RÉGION ET SOUTENIR CES DERNIERS DANS
LE PROCESSUS D'INTÉGRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE IMMIGRANTE**

Action 1

Mettre en lumière auprès des employeurs de la région, le parcours d'immigrants dont les compétences ont permis à l'entreprise de se développer.

Action 2

Mettre sur pied des conférences itinérantes offertes aux entreprises sur les atouts de l'embauche immigrante et sur les meilleures pratiques en matière d'embauche et d'intégration.

Action 3

Tenir des activités de reconnaissance des entreprises se démarquant par l'embauche et l'intégration d'employés immigrants. Reconnaître également les immigrants particulièrement actifs dans leur communauté ou leur milieu de travail.

Action 4

Offrir de la formation en gestion de la diversité aux gestionnaires, responsables des ressources humaines, chefs d'équipes, contremaîtres et représentants syndicaux.

Action 5

Réseauter les professionnels en ressources humaines de la région afin de diffuser l'information sur la gestion de la diversité ainsi que toutes actions ou formations offertes aux entreprises de la région.

Action 6

Réaliser des activités mettant en contact les employeurs et les travailleurs immigrants.

OBJECTIF 7 : SENSIBILISER LA POPULATION À L'APPORT DE L'IMMIGRATION

Action 1

Identifier un lieu sur le territoire qui deviendra un point d'ancrage permettant aux diverses communautés culturelles d'acheter et d'offrir des produits provenant de leurs communautés respectives.

Sous action 1.1 : Organiser différents événements visant à promouvoir les goûts et les saveurs d'ailleurs.

Sous action 1.2 : Réaliser et diffuser un bottin des épiceries multiculturelles de la région.

Action 2

Dresser et diffuser largement, un calendrier des activités interculturelles régionales.

Action 3

Organiser une campagne médiatique régionale pour présenter l'apport de l'immigration comme facteur de développement économique et social. Cette campagne pourrait utiliser les moyens suivants : radio, télévision, cahiers spéciaux dans les journaux, hebdomadaires locaux, rencontres d'informations.

Action 4

Présenter dans les Bulletins municipaux, sur une base régulière, le portrait de personnes immigrantes établies dans la communauté ou d'un nouvel arrivant.

Action 5

Diffuser largement, les histoires à succès de l'intégration de personnes immigrantes ainsi que de ceux qui ont contribué à cette intégration.

Action 6

Mieux informer les différents intervenants publics qui sont régulièrement interpellés dans les médias, à faire la promotion de l'intégration des personnes immigrantes.

Action 7

Organiser des actions auprès des médias afin qu'ils véhiculent une image plus positive de l'immigration.

OBJECTIF 8 : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES PERSONNES IMMIGRANTES AU SEIN DES ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS À CARACTÈRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL, CULTUREL ET POLITIQUE DE LA RÉGION

Action 1

Créer et distribuer aux nouveaux arrivants, un «guide» de la vie démocratique et associative et les façons d'y participer. Ce guide contiendrait la liste de tous les organismes où une implication est possible.

Action 2

Permettre aux immigrants d'assister à certains CA afin qu'ils se familiarisent avec les processus et façons de faire.

Action 3

Faire une campagne de sensibilisation auprès des organisations publiques et parapubliques, syndicales, sociales, culturelles afin de les encourager à inviter des personnes immigrantes à participer aux activités de leurs instances.

Action 4

Dans les municipalités, MRC ou arrondissements, organiser des rencontres semi annuelles avec les nouveaux arrivants afin de leurs présenter les organismes du milieu et les façons de s'y impliquer.